

Formulaire d'Analyse et d'Orientation des Situations (FAOS)

permettant la saisie de la commission pluridisciplinaire (CP)

La MAIA n'est pas une structure, mais une méthode de travail qui associe tous les acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie, et de leurs aidants.

L'intégration des services d'aide et de soins est une démarche novatrice. Celle-ci vise à faciliter le parcours (accueil, orientation, accompagnement) des personnes et de leurs aidants, en proposant des procédures et outils communs aux professionnels.

La finalité recherchée par la méthode se résume ainsi : comment mieux accompagner les services et professionnels afin que ces derniers puissent aisément s'adapter aux besoins de la personne et non l'inverse ?

Un FAOS pour qui ? Professionnels qui accompagnent ou repèrent une situation fragile nécessitant une évaluation gériatologique multidimensionnelle et un accompagnement spécifique.

Qui remplit le FAOS ? Professionnels qui repèrent une situation fragile (émetteur = orienteur).

Comment ?

- Un FAOS est complété pour chaque personne fragile orientée par un professionnel évaluateur. La personne et/ou son représentant légal devront être informés de la présentation de sa situation en commission pluridisciplinaire (CP).

Comment télécharger le FAOS ?

- Site internet de la MAIA www.clic-rouen.fr (espace professionnel sécurisé)
- A la demande auprès de : clic@rouen.fr ou reseaugerontologique@wanadoo.fr ou clicser@orange.fr

Comment le compléter ?

- Directement par saisie informatique
- Manuellement (télécharger le FAOS, l'imprimer, le remplir à la main, le scanner et l'envoyer)
- Chaque partie doit être complétée afin de permettre une étude optimale de la situation.
- Pour chaque partie, il est possible de cocher plusieurs cases.
- Si vous ne disposez pas de l'information merci de noter la formule « non connue à ce jour ».

Quel est le mode de retour du FAOS ?

- Directement par mail à l'adresse suivante :
 - o clic@rouen.fr pour les habitants de Rouen
 - o reseaugerontologique@wanadoo.fr ou clicser@orange.fr pour les habitants du Sud de l'agglomération Rouennaise
- Par voie postale à l'adresse suivante :
 - o CLIC des Aînés - 24 rue des Arsins 76000 Rouen.
 - o CLIC Sud de l'agglomération Rouennaise - 64 rue Lazare Carnot 76800 Saint Etienne du Rouvray

Qui le réceptionne (Récepteur) ?

- Le formulaire est réceptionné à l'adresse indiquée ci-dessus une semaine au moins avant la date de la CP
- Le professionnel orienteur présente la situation en CP pour recueillir un avis et/ou l'orientation la plus adaptée à la situation fragile repérée.

Quelles sont les suites à donner ?

- Le professionnel orienteur (= émetteur) reçoit une notification avec la date d'étude de la situation ainsi que l'orientation proposée par la CP.
- Le service mandaté par la CP sera informé de la décision par le professionnel orienteur.
- Avec le consentement de la personne, le médecin traitant est informé de la mise en place éventuelle d'un accompagnement en gestion de cas.